

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AUTORISATION DE TRAVAUX

dans le périmètre fixé pour la réalisation d'une opération d'Aménagement Foncier Agricole Forestier et Environnemental (AFAFE) sur les communes
de Canohès et de Pollestres

- **Fondements juridiques :**

- **Article L.121-19** du code rural et de la pêche maritime;

- **Arrêté départemental N°5575/2025 du 13/05/2025** fixant la liste des travaux dont la préparation et l'exécution sont interdites ou soumises à autorisation du Président du Département jusqu'à la clôture de l'opération d'AFAFE ordonnée sur les communes de Canohès et de Pollestres.

- **Objet de la mesure de déclaration de travaux mise en place :**

Eviter, jusqu'à la clôture de l'opération d'AFAFE, tous travaux susceptibles de modifier l'état des lieux et de :

- porter atteinte à des enjeux identifiés dans l'état initial de l'environnement réalisé;
- nuire au bon déroulement de l'aménagement foncier.

- **Modalités d'envoi de la demande d'autorisation :**

Envoi à l'attention de Mme la Présidente du Département des Pyrénées-Orientales, par courrier postal ou par message électronique, à l'adresse suivante :

- **Courrier postal :**

Hôtel du Département - Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire
24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 PERPIGNAN cedex

- **Courrier électronique :** foncierrural@cd66.fr

- **Renseignements :**

-Service Foncier Rural Agriculture et Agroalimentaire

Tél : 04 68 85 82 45 ou 04 68 85 82 42 - Mél : foncierrural@cd66.fr

- Site internet du Département : <https://www.ledepartement66.fr/des-outils-de-restructuration-du-foncier/>

1. Désignation du ou des demandeur(s)

Nom :	Prénom(s) :	
Adresse :	Code postal :	Commune :
Téléphone :	Mél :	
Agissant en qualité de : (Cocher la ou les cases correspondant) ☐ Propriétaire(s) (pleine propriété / Indivision) ☐ Nu(s)-propriétaire(s) ☐ Usufruitier(s) * ☐ Mandataire * ☐ Autre (Préciser) * * Si le demandeur n'est pas propriétaire, joindre l'accord et les coordonnées de ce ou ces dernier(s).		

2. Localisation des travaux envisagés (joindre un plan cadastral identifiant la ou les parcelles)

<u>Commune(s)</u>	<u>Section(s)</u>	<u>N°</u>	<u>Lieu(x)-dit(s)</u>	<u>Nature cadastrale</u>	<u>Surface en m²</u>

3. Description des travaux envisagés

Etat actuel de la ou des parcelle(s) :

Description et objectif(s) des travaux envisagés :

Période(s) envisagée(s) pour la réalisation des travaux :

4. Précisions à l'attention du ou des demandeur(s)

Modalités et délai d'instruction :

. A réception de la demande d'autorisation, le Département informera le demandeur du caractère complet de sa demande, ou des précisions complémentaires à apporter au dossier pour permettre de poursuivre son instruction.

. L'avis de la Commission Communale d'Aménagement Foncier de Canohès sur la demande d'autorisation sera sollicité préalablement à la décision du Président du Département sur celle-ci.

. En l'absence de décision de rejet émise par le Président du Département dans le **délai de quatre mois** à compter de la réception de la demande d'autorisation (dossier complet), celle-ci est considérée comme accordée.

Fait à :	Le	Signature du ou des demandeur(s) :

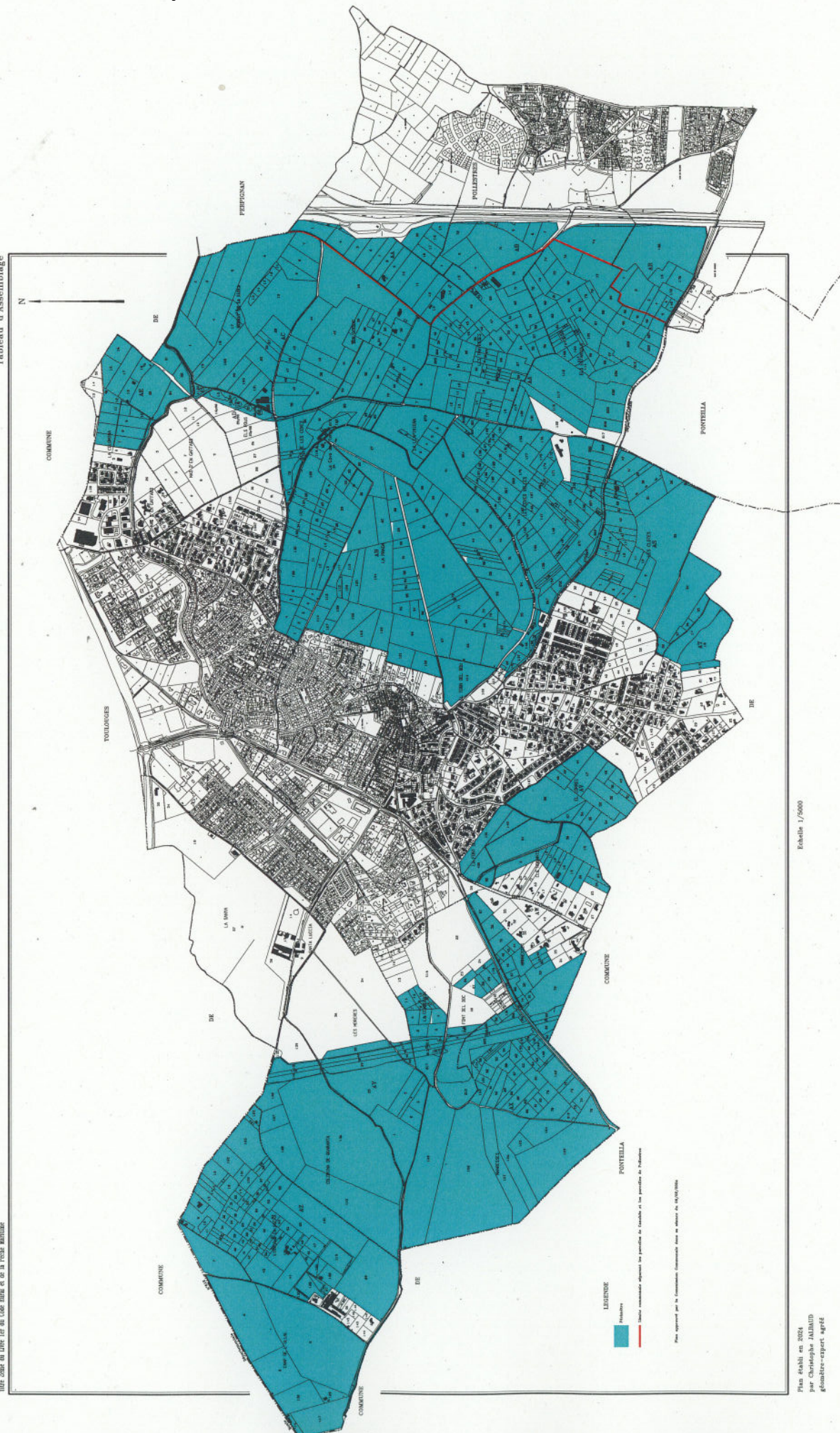
Périmètre de l'opération d'AFAFE

Annexe 1 Arrêté départemental N° 5575 / 2025

CANOHES / POLLESTRES (Pyrénées-Orientales)

AMÉNAGEMENT FONCIER AGRICOLE ET FORESTIER
Titre Sous du Livre des Codes Rural et de la Pêche Maritime

Tableau d'Assemblage



Plan établi en 2024
par Christophe JAUMUD
géomètre-expert agréé

Echelle 1/5000